

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUILLET 2024 à 19h00

Nombre membres

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 9

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Nathalie DECTOT, David GRAND, Guillaume CROIZAT, Vincent CAILLAT,

Absents : Laure ALBERTIN, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, Marie-Sophie BARBIER, Benjamin CHABERT, Mickaël GRAS

Procuration : Laure ALBERTIN donne procuration à Nathalie DECTOT

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : René BAYLE

Approbation du précédent procès-verbal

1. Etude et délibération : tarifs du périscolaire

Délibération est prise de maintenir les tarifs jusqu'au 31 décembre 2024.

2. Etude et délibération : tarifs des services communaux (cimetière, salle des fêtes, salle de réunion)

Délibération est prise de maintenir les tarifs jusqu'au 31 décembre 2024.

3. Etude et décision concernant le fond de soutien aux communes sinistrées de l'Oisans – Délibération si participation

Le Maire explique qu'un appel du Département et de l'associations des Maires de l'Isère a été fait pour soutenir la vallée du Vénéon suite à la crue. Délibération est prise de faire un don d'un euro par habitant de Beaulieu.

4. Délibération Enedis Redevance d'Occupation du Domaine Public

Le Décret en date du 18.08.2023, article R2333-105-2 CGCT, est venu modifier le plafond de la redevance due au titre de l'occupation provisoire du domaine public, par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité, dite RODP « Chantiers ». Ce plafond passe de 10 à 20 % du plafond de la RODP classique. Délibération est prise à l'unanimité.

5. Retour sur la réunion du PLUi

- En ce qui concerne le zonage, un conseiller demande s'il serait possible de mettre en place un périmètre constructible autour des maisons afin que les propriétaires puissent au moins construire une piscine par exemple (certaines habitations n'ont que 5 m depuis leur maison et sont excessivement contraintes).
- Un conseiller demande également pourquoi les tuiles de style méditerranéen ne sont pas autorisées alors que le changement climatique est visible. Cette solution avait été discutée lors d'une commission PLUi antérieure et c'est la préservation du patrimoine qui prime face au faible impact que cela aurait apporté en termes de réduction de la chaleur dans les maisons.
- Nous n'aurons pas d'arbres classés, ni de bois en Espace Boisé Classé, mais nous avons par contre des biens patrimoniaux (type calvaires) qui ont été recensés et qui seront à préserver.
- Si une maison ou une grange a été oublié dans les bâtiments à changement de destination, une révision devrait être effectuée tous les 2 ans et nous pourrions donc y remédier.
- Concernant les droits de préemptions communaux, pas de changement pour l'existant et ajout d'une nouvelle réserve à la Blache pour une éventuelle d'aire de croisement.

6. Point sur les travaux

Toiture de l'Eglise : c'est l'entreprise GCT Bois qui a été retenue avec un devis à 55 694.16 € TTC. Les travaux

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

seront effectués avant la fin de l'année.

Plan triennal de voirie : c'est l'entreprise ROUTIERE CHAMBARD qui a été retenue avec un devis de 47 900.40 € TTC.

Chaufferie Ecole : elle a été installée, la mise en route se fera le lundi 16 Septembre avec formation sur le fonctionnement. Les pellets seront livrés le 4 Septembre.

7. Point sur la rentrée

Une nouvelle directrice arrive, Mme Schouler. Nous avons une classe de PS/MS de 25 enfants dont 10 en classe de Petites Section et une classe de 21 enfants en GS/CP. A Têche les effectifs sont un peu moindre mais il y aura des classes à triple niveau.

L'entreprise viendra faire le nettoyage annuel 3ème semaine d'Août et les rideaux vont être posés en salle de sieste.

Les emplois du temps sont maintenus à l'identique pour l'instant.

8. Urbanisme :

DP Solutions Energétiques France : (CHOULET Gael)	Pose de 19 panneaux photovoltaïques - Délivré Parcelle A 680 – Impasse de Messebard
DP MANDIER Jean-Noël :	Changement de couverture d'un bâtiment agricole - Délivré Parcelle A 429 – Chemin de Montessut
PC EARL CHABERT : (en cours d'instruction SMVIC)	Construction d'un bâtiment agricole de 370 m ² - validé par le Conseil Parcelle C 0432 et 0431 – Chemin des Côtes de l'Isère

9. Divers

- Les locataires au-dessus de l'école libèrent l'appartement ce mois d'Août. Des travaux de rafraîchissement vont être effectués dans l'appartement voisin, permettant ainsi à la locataire d'entreposer son mobilier durant ce temps. L'appartement libre sera quant à lui de nouveau mis à disposition dès la fin des travaux ;

- La débroussailleuse à dos a été remplacée car les travaux de réparation étaient trop importants.

- Le lamier et l'épareuse vont passer avant la rentrée des écoles. Un conseiller rappelle que c'est normalement aux propriétaires d'entretenir les arbres qui gênent sur les bords des routes et que cela a un coût sur la commune.

- Beaulieu de France : le traiteur prête la vaisselle (sauf les verres pour les buffets).

- La relève des compteurs d'eau vient d'être terminée par Jean-Noël MANDIER. En cas d'erreur de relève, nous vous invitons à contacter directement la Régie d'eau.

Séance levée à 21H30

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance



René BAYLE,
Conseiller et Secrétaire de séance